

## **Peux t on remplacer la chasse par d'autres mesures ?**

**Philippe Lustrat – 2025**

Depuis l'avènement des réseaux sociaux, de nombreuses voix prêchent l'arrêt total de la chasse, en considérant que la chasse peut être remplacée par d'autres mesures...

Alors, est-ce vraiment possible ? Pourquoi aucun pays ne l'a jamais tenté ? Nous allons analyser les différentes mesures proposées pour remplacer la chasse :

### **Mise en place de clôtures et dissuasion physique**

L'installation de clôtures rigides et/ou électrifiées est une solution préventive prônée pour protéger les cultures contre les dégâts des cerfs et des sangliers.

Il est étonnant de voir cette mesure demandée par des protecteurs de la Nature alors que l'état dépense des millions tous les ans pour, au contraire, rétablir les liaisons naturelles ! Entraver les déplacements des animaux est néfaste à leurs besoins écologiques ! les cerfs en particulier se déplacent entre les différentes forêts et autres boisements... De plus, cette méthode ne ferait que déplacer le problème puisqu'elle ne réduirait pas la population animale. Et je ne parle pas des coûts de pose et d'entretien de kilomètres de cultures... Quant aux dissuasions sonores parfois testées, leur efficacité est aléatoire et demande des investissements très importants.

### **La Contraception**

Des expérimentations européennes, ont tenté d'utiliser des vaccins immuno-contraceptifs pour supprimer temporairement la fertilité des sangliers. Ces tentatives ont été abandonnées. En effet, il faudrait capturer des milliers de sangliers et ce, tous les ans pour les vacciner ! D'autres essais se font à partir de vaccins mélangés à la nourriture. Les problèmes là-aussi sont nombreux : appâter des milliers de sangliers reviendrait à nourrir toute la forêt tous les ans ! ne pas savoir quels animaux sont vaccinés, prendre le risque de rendre stérile toutes les autres espèces animales y compris celles menacées de disparition, car tous les animaux qui mangeraient des appâts deviendraient stériles ! (renards, blaireaux etc...). On comprend pourquoi, à part quelques essais localisés, personne ne veut jouer à l'apprenti sorcier...

## **Le piégeage**

La capture de sangliers est parfois effectuée dans des zones où il est impossible de chasser, comme dans les villes par exemple. Cette méthode est efficace mais il se pose le problème du site de relâcher... En effet, les sangliers sont abondants partout et aucun territoire n' a besoin que l'on vienne en relâcher, ce qui, de plus est interdit !

Cette méthode ne peut pas permettre de gérer les populations de sangliers, car on imagine les centaines de pièges qu'il faudrait mettre en forêt, le personnel nécessaires pour relâcher les espèces protégées et trouver les sites où relâcher ces centaines de sangliers ?

## **Réduction de la nourriture disponible**

Le nourrissage des sangliers est un fantasme qui a la vie dure. Rappelons que le nourrissage est interdit et que seul l'agrainage est autorisé. L'agrainage consiste à diffuser de petits quantité de maïs afin d'inciter les sangliers à rester en forêt, et à ne pas aller dans les cultures ou dans les villes. L'agrainage ne nourrit pas les sangliers ! Il y aurait entre 1000 et 1500 sangliers en forêt de Fontainebleau. S'il faut 3 kg de maïs pour nourrir un sanglier, il faudrait 3 et 4,5 tonnes de maïs par jour, soit 90 tonnes de maïs par mois seulement pour la forêt de Fontainebleau ! Rappelons aussi que l'agrainage n'est pas effectué sur toute la forêt et pas tous les jours, donc l'agrainage ne nourrit pas les sangliers. D'autre part, affirmer que l'agrainage augmente la reproduction des sangliers ne repose sur aucun fondement scientifique. Contrairement à une croyance, ils ne sont pas plus faciles à chasser étant donné qu'ils sont chassés en battue.

## **Interdiction des lâchers de sangliers**

Autre fantasme inlassablement répété, les chasseurs relâchent des sangliers. Cela fait plus de 20 ans que c'est interdit et cela ne se fait plus. D'ailleurs pourquoi en relâcher ? ils sont abondants partout !

## **Interdire la chasse**

Notons pour l'anecdote cette croyance assez amusante qui affirme que les sangliers se reproduisent davantage lorsqu'ils sont chassés, et que si la chasse était arrêtée, les populations se réguleraient seules... Il est difficile de combattre des

« fake news » aussi absurdes qui ne reposent sur aucune base scientifique ! Il paraît d'ailleurs incroyable que ces affirmations soient crues et diffusées...

*Toutes ces mesures paraissent facilement applicables sur le papier pour des néophytes, mais la réalité de terrain est toute autre. Les espèces gibiers ne sont qu'une composante de la biodiversité des forêts.*

*Les cerfs et les sangliers sont au centre de toutes les attentions alors qu'ils sont communs et non menacés, éclipsant d'autres espèces animales rares et réellement menacées, mais moins emblématique !*

*Il faut trouver un difficile équilibre entre la gestion des différentes espèces animales et végétales, tout en composant avec une fréquentation sportive et touristique importante et avec des attentes variées.*

*L'Office National des Forêts est au centre de ces préoccupations et doit composer avec les différentes demandes (dont certaines agressives et menaçantes) avec des moyens qui sont, comme pour beaucoup trop d'autres secteurs, absolument pas à la hauteur des enjeux d'une forêt aussi riche et vivante que la forêt de Fontainebleau !*